



Traité Kritout

Michna 8 - Chapitre 3

וְעוֹד שֶׁאֵלָן רַבִּי עֲקִיבָא:
אָבֵר הַמִּדְלָדֵל בְּבִהְמָה, מֵהוּ?
אָמְרוּ לוֹ:
לֹא שְׁמַעְנוּ;
אֲבָל שְׁמַעְנוּ בְּאָבֵר הַמִּדְלָדֵל בְּאָדָם, שֶׁהוּא טָהוֹר,
שֶׁכֶּן הָיוּ מִכִּי שְׁחִין בִּירוּשָׁלַיִם עוֹשִׂין:
הוֹלֵךְ לוֹ עָרֵב פָּסַח אֶצֶל הָרוֹפֵא,
וְחוֹתְכוֹ עַד שֶׁהוּא מַגִּיחַ בּוֹ כִּשְׁעוֹרָה,
וְתוֹחֲבוֹ בְּסִירָה,
וְהוּא נִמְשָׁךְ מִמֶּנּוּ;
וְהָלָה עוֹשֶׂה פְסָחוֹ,
וְהָרוֹפֵא עוֹשֶׂה פְסָחוֹ.
וְרוֹאִין אֲנִי,
שֶׁהַדְּבָרִים קָלָהּ לְחַמֵּר:

Rabbi 'Akiva demanda à [Rabban Gamliel et à Rabbi Yehochoua, au marché aux viandes d'Emmaüs :] « Quel est [le statut d']un membre pendant d'un animal ? [Est-ce qu'il transmet une impureté rituelle comme un membre coupé ? »] Ils répondirent à [Rabbi 'Akiva :] « Nous n'avons pas entendu [de jugement de nos maîtres à ce sujet], mais nous avons entendu [dire qu'un] membre pendant d'une personne est rituellement pur. » Et [c'est] ainsi [que se] comportaient à Jérusalem [les gens] atteints d'ulcères, [dont les membres étaient pendants à cause de leur maladie : chacun d'eux] se rendait la veille de Pessa'h chez le médecin, qui coupait [le membre atteint presque entièrement] jusqu'à ce qu'il ne reste [qu'un] cheveu [de chair, de sorte que ni le médecin ni le malade ne soient rendus rituellement impurs par un membre coupé. » Ensuite, le médecin] enfonçait [le membre] dans une épine [fixée au sol ou au mur], et [le malade] se dégageait de [l'épine, sectionnant ainsi complètement le membre]. Et le [malade] accomplissait [le rite de] son offrande de Pessa'h, et le médecin accomplissait [le rite de] son offrande de Pessa'h, [car aucun des deux n'avait touché le membre une fois celui-ci sectionné. En tout cas, tant qu'il pendait, le membre ne transmettait pas d'impureté]. Et je pense que ces choses [peuvent être déduites d']une conclusion a fortiori. [Si le membre d'une personne, dont l'impureté est grave lorsqu'il est amputé, ne transmet pas d'impureté lorsqu'il est suspendu, il est d'autant plus logique que le membre d'un animal, dont l'impureté est indulgente lorsqu'il est amputé, ne transmette pas d'impureté lorsqu'il est suspendu].



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones



A la découverte du Beth Hamikdach

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions